

23 déc 2015 -15:11

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2015](#)

Marché public pour le SPF Justice : extension de l'application SIDIS SUITE

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé l'extension et l'amélioration d'une commande de l'application Sidis Suite.

La Direction générale des Établissements pénitentiaires (DG EPI) a lancé le programme informatique Sidis Suite en vue de soutenir les dirigeants des prisons belges dans la gestion de leur institution. Outre les établissements pénitentiaires, divers organismes publics comme l'Office des Étrangers, la police, le ministère public, les centres francophones et néerlandophones de surveillance électronique et les maisons de justice ont accès aussi à Sidis Suite. À court terme, l'application devra être étendue et améliorée afin de renforcer l'efficacité de l'échange des données numériques avec les services de sécurité et de renseignements dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique